

# LES DANSES CORSES

PAR LE MARQUIS DE GIAFFERRI

J'ai tenté de faire surgir d'un pays grandiose comme la Corse, mais plutôt mélancolique, ce qui reste de son folklore et d'extraire plus particulièrement pour les lecteurs de cette revue, les danses si caractéristiques d'autrefois au pays des palais verts.

Les danses paysannes restent à l'état primitif et isolé, et pourtant il y en eut d'autres auxquelles participaient tout un village.

Avant que viennent d'Italie à la Cour de France, les véritables et inédits ballets italiens, il existait, en France comme en Corse, quatre danses classiques : la danse du Chapelet, du Flambeau, du Congé, la pyrrhique et la maurisque.

Elles furent importées vers 1498 par le grand danseur milanais Bergonce de Botta, et comme la Corse était un séjour de plaisance, à l'instar de Pompéï pour la société milanaise et napolitaine, en raison de l'idéale fraîcheur de ses montagnes, nul doute que les ballets italiens y supplantèrent les danses locales.

Puis, on composa un siècle plus tard, des ballets de danses vives telles que « la Gaillarde, la Cassandre » et des rondes ou sarabandes que l'on dansait en Provence.

Mais les danses sont devenues rarissimes et il a fallu toute la patience de nos chercheurs et le talent de notre jeune interprète, Mlle R. Foatelli, élève de notre chère Miss Loïe Fuller, pour leur redonner la vie.

Il n'y a point de danses « frénétiques » en Corse, comme chez les Africains ou les Américains, ni cake-walk, ni jazz-band ; mais plutôt des figures, des compositions et des genres : béguines, rondes, lesquelles s'apparentent aux danses bretonnes.

Une des meilleurs c'est la Tarentelle, qui se chante éga-

lement sur l'air de la Zilibrina, venue de Sicile ou des Baléares ; mais bien intégrée en Corse... et qui se danse les soirs de Carnaval ou de fêtes patronales, sur les places du village, éclairées à giorno, grâce à de nombreux oignons crus, évidés, remplis d'huile et posés sur le rebord des fenêtres, comme une veilleuse.

L'action consistait, en un « Burlesque » comiquement accoutré, venant s'offrir dans la ronde, comme mari, et recherché par toutes les femmes ; un seul violon conduisait cette ronde, dont le final se terminait en sarabande endiablée ; à Vico, il existe une autre formule de zilibrina.

Après la Tarentelle, voici la « Marsigliana », danse très ancienne, toujours mentionnée, jamais décrite, ni notée musicalement, mais que l'on peut apparenter à la Polka.

Puis, la « Tarascona », fort antique, de même que la « Monferina » d'origine latine, qui devait consister en quelques pas et saluts, dans le genre de notre Mazurka.

N'oublions pas la « Concha » scandée par le colombo ou la guimbarde, et qui se rapprocherait des béguines bretonnes, ou de la bourrée auvergnate, mais en moins frénétique.

Mentionnons les rondes religieuses chantées en tournant et en scandant les strophes, comme le Pater Noster in lode di Giafferri, dans l'esprit des rondes aux chansons moyennes sous Charles VII — 1436 — interprétées par Mme Alt. Ciampi.

\* \*

La conférence de M. de Giafferri fut illustrée par les danses de Mlle de Foatelli et par les chants de Mme Alt. Ciampi.

# LA CHANSON POPULAIRE EN FRANCE

PAR M<sup>me</sup> M.-R. CLOUZOT

La Chanson Populaire ne doit pas être confondue avec la chanson populacière. Elle est généralement d'inspiration très poétique et sa valeur musicale ne saurait être niée. On pourrait citer, de Josquin des Près à Claude Debussy, nombre de grands musiciens qui n'ont pas dédaigné d'enrichir leur inspiration aux sources du folklore.

S'il est malaisé de définir en quelques formules la nature de la Chanson Populaire, on peut du moins, en étudiant les parties constitutives, en tracer un portrait assez ressemblant.

La *Coupe* en est généralement « carrée » c'est-à-dire divisée en groupes de 2, 4, 6 ou 8 mesures.

Le *Rythme*. Les mesures les plus usitées sont les mesures binaires et ternaires à 2 temps, et la mesure binaire à 3 temps. Les subdivisions des temps sont simples.

La *Tonalité*, souvent imprécise, semble osciller entre le majeur et le mineur modernes. Elle est presque toujours dérivée des anciens modes ecclésiastiques du plain-chant.

La *Mélodie* évite en général les grands intervalles et les sauts d'un registre vocal à l'autre, et suit le texte littéraire note contre syllabe.

*Destination*. Outre les chansons à chanter où nous distinguerons plusieurs séries, il existe des chansons à danser très nombreuses : *bourrées, rondes, farandoles, branles, bals, gavottes, etc...*

*Langue*. Mettons à part les patois qui nécessitent toute une étude philologique et constatons la finesse et l'élégance de certaines tournures de phrases, de certaines expressions, de certaines périphrases qui bravent l'honnêteté.

*Sujets*. On peut classer approximativement les chansons à chanter en : berceuses, chansons de danses, de marche,

d'amour, de mariage, de circonstances ; chants historiques, satyriques ; chansons de soldats, de marins, de métiers ; plaintes ; cantiques et Noël.

Citons comme prototypes achevés de ces différents genres : la ronde énumérative des *Douze mois de l'année* ; *Au premier mois de l'année* <sup>1</sup>... ; la chanson du mariage : *Qui veut avoir Misère* <sup>2</sup> ; la chanson de *Pierre de Grenoble*, qui meurt d'amour <sup>3</sup> ; la complainte de la *Pernette* <sup>4</sup> ; le *Retour du Marin* <sup>5</sup> ; le Noël angevin *Laissez paître vos bêtes* <sup>6</sup>.

Une catégorie de chansons échappe à presque toutes les définitions données ici : c'est la chanson de labour, de moisson, ou de berger. La mesure et la coupe en sont beaucoup plus vagues et la mélodie a toute licence de se briser en trilles, vocalises et ports de voix. Faites pour le plein air, ces mélodies sont difficiles à fixer en notation moderne. L'emploi du phonographe est à peu près indispensable pour les recueillir. Souhaitons qu'il se généralise.

\* \*

Madame M.-R. Clouzot joua elle-même au piano des airs de danses populaires, accompagnée par une jeune chanteuse qui lui doit son excellente formation.

(1) *Anthologie du Chant scolaire*. Paris, Heugel.

(2) BOUCHOR. *Chansons populaires des provinces de l'Ouest*. Hachette.

(3) DAMASE ARBAUD. *Chants populaires de la Provence*. Aix, 1862.

(4) TIERSOT. *Chansons populaires des provinces de France*. Paris, 1887.

(5) BUGEAUD. *Chants et chansons populaires...* Niort, 1866.

(6) Abbé GRIMAULT. *Noëls Angevins*. Angers, 1878.